

DANS CE NUMÉRO :

Editorial	1
Maison des internes	2
Jumelage	3
Commission travaux voirie village	4
Commission enfance jeunesse Coulée Verte	5
Recensement 2019	6
Amicale du 3ème âge Aéro Model Club de Saintonge Equipements sportifs	7
GEDAR Confrérie de la mojhette	8
Les amis de Pont l'Abbé Syndicat d'initiative	9
Judo Club Mille pattes de Saintonge	10
Tri sélectif SDIS	11
Animations Les rendez-vous 2019	12

Edition: Mairie de
Pont l'Abbé d'Arnoult
26 Place du Général de Gaulle
17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT
mairie@ville-pont-labbe-darnoult.fr
www.ville-pont-labbe-darnoult.fr
PARUTION Janvier 2019
Dépôt légal 01/2019
Tirage 1000 exemplaires
Imprimé par Actiade
Ne pas jeter sur la voie publique
Directeur de publication:
Didier MAYAU
Responsable de la rédaction:
Marie-Hélène BARRET

Bulletin communal

PONT L'ABBE D'ARNOULT N°9

JANVIER 2019

Editorial

Depuis le 1^{er} novembre 2018, dans notre commune s'est installé un internat dans le cadre de la Maison de Santé pluridisciplinaire et il est opérationnel pour les étudiants médicaux et paramédicaux en colocation. Ce projet inscrit au « Grand prix des maires » organisé par RMC en collaboration avec l'Association des Maires de France a fait partie des 400 sélectionnés de la meilleure initiative des maires de France (plus de 3 000 inscrits). Même si nous n'avons pas atteint le podium, Cela a tout de même permis à notre commune et à notre réalisation de se faire connaître.

En 2019, la commune sera intégrée dans le projet du **contrat de territoire** avec la Région Nouvelle Aquitaine, qui a souhaité contractualiser avec le pays de Saintonge Romane sur un projet de redynamisation du centre bourg pour une durée de 4 ans. Pour ce contrat, il faut évidemment des créations ambitieuses et innovantes et surtout ne pas perdre de temps dans la phase d'études pour une présentation rapide des dossiers. Les principaux thèmes seront les suivants :

Maison des Internes 2^{ème} phase ; voie à circulation douce ; caserne des pompiers ; sécurisation dans leurs déplacements des 1 500 élèves présents tous les matins ; rénovation de la voirie du chemin des Prévautés ; étude de faisabilité sur une route à circulation obligatoire pour les poids lourds afin d'éviter le chemin de bec-sec dans sa partie nord ; Préparation des dossiers pour une intervention sur la toiture de l'église en première phase ainsi qu'une inspection du souterrain situé sous l'autel ; rénovation de la piscine et réalisation de plateau tennistique avec une salle polyvalente de 200 m2 ; amélioration du fonctionnement de la salle des fêtes l'Eventail ; city stade au plateau sportif de gymnase.

Coulée verte : Elle s'étend de l'aire de pêche de Pipelé au Lavoir (avec en prévision une aire de repos) prenant comme fil rouge l'Arnoult mais sans en suivre ses contours. Sur son parcours, les jardins dits familiaux, l'Arborétum, la garenne avec son sentier sportif, ses jeux d'enfants, ses agrès de sport, puis à l'étude, une passerelle sur la douve permettant l'utilisation du parking Louis Robin en complément de la place du Général De Gaulle. Cette voie traverse ainsi la commune de part en part utilisable à pied où en vélo. C'est déjà une réalité puisque les circuits de Grande Randonnée et autres circuits les empruntent.

Pour nous aider dans tous nos projets, dont certains sont déjà lancés, voire très avancés, la SEMDAS (Société d'Economie Mixte pour le Développement de l'Aunis et de la Saintonge) organisme d'aide aux projets du département, nous a accordé son concours. A noter que c'est une aide gratuite apportée par le Conseil Départemental. Un document plus étoffé, avec des précisions sur les projets, vous sera envoyé prochainement.

La rénovation complète du pont de l'avenue du Maréchal Leclerc, axe principal de notre commune, pourra occasionner des perturbations sur nos déplacements quotidiens (prévision : *deuxième semestre de 2019 ou début 2020*). Merci de votre compréhension.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une bonne et heureuse année 2019.

Votre Maire, Didier Mayau

LA MAISON DES INTERNES

Les médecins de la Maison Médicale de Pont l'Abbé d'Arnoult, accueillent depuis une dizaine d'années déjà, des étudiants en médecine générale (EMG) de la Faculté de Médecine de Poitiers. Ces étudiants effectuent deux stages de 6 mois pendant leur formation chez des Maîtres de Stages des Universités agréés par la faculté de médecine.

Devant les difficultés rencontrées par ces jeunes pour se loger dans notre région rurale, les professionnels des maisons de santé de Pont l'Abbé d'Arnoult et de Saint Porchaire, représentés par le Docteur Marc Chabanne, ont réfléchi à la création d'un internat rural sur leur territoire de soins. Les objectifs étant de faciliter l'accès pour leurs stagiaires à un hébergement à un prix abordable, à proximité de leur stage et de leur permettre de partager leurs expériences avec d'autres étudiants. L'idée étant également de faire en sorte d'éviter une désertification médicale sur le territoire. Nos futurs médecins souhaiteront peut-être s'installer après leur stage, comme plusieurs l'ont déjà fait, sur notre commune...

En réponse à la demande, la commune de Pont l'Abbé d'Arnoult, intéressée par le projet et soucieuse de préserver l'offre de soin pour ses habitants, a décidé de réhabiliter partiellement une maison de commerce et d'habitation qui lui appartient, située 13 avenue du Maréchal Leclerc.

Dans un premier temps et devant l'urgence, la commune a financé seule une première partie des travaux : la mise aux normes et l'aménagement de 6 chambres, 2 salles d'eau et une pièce de vie commune pour l'accueil de 6 à 10 personnes en colocation. Ces travaux ont été réalisés sous la houlette de Françoise Brun, Adjointe en charge des affaires sociales.

L'ouverture de notre internat rural a eu lieu à la date prévue, le 1er novembre 2018 avec l'arrivée pour 6 mois de 3 étudiants en médecine générale. Dans l'avenir, la « Maison des Internes de Pont l'Abbé d'Arnoult » pourra accueillir également des stagiaires de professions différentes mais toujours dans le domaine du médical, infirmiers, kinésithérapeutes,... et également les remplaçants de ces professionnels de santé.

A ce jour, le montant des travaux effectués s'élève à 33 500€ : Travaux de chauffage, de plomberie, d'électricité et de peinture (effectués par des artisans locaux) ainsi que l'achat de matériaux, meubles, électroménager, vaisselle, etc... Dans un deuxième temps, le rez de chaussée pourrait être aménagé en salle de réunions et de travail mais cette prochaine phase de travaux sera conditionnée par l'obtention de subventions de la communauté de communes, du département et de la région Nouvelle Aquitaine.



L'inauguration a eu lieu le 17 novembre 2018 en présence des professionnels de santé, du conseil municipal, des élus des communes voisines, du département de Charente Maritime et de la Région Nouvelle Aquitaine.

Dans un avenir prochain, dans le cadre du Plan d'Aménagement Régional du Territoire, la Région Nouvelle Aquitaine en lien avec les collectivités locales, sera sollicitée pour compléter l'offre d'accueil pour ces étudiants.



JUMELAGE

Cet été nous avons eu le plaisir d'accueillir durant deux jours, trois conseillers de la commune de Martigny Combe dans le Valais Suisse.

À l'entrée du bourg, les panneaux rappellent que nos communes sont jumelées. Anne Lise Nicollet, a été pendant de nombreuses années la déléguée valaisanne au jumelage. Par ses voyages seule, en famille ou avec les enfants de sa classe, elle a cultivé des liens entre nos deux communes. Au moment où elle a souhaité ne pas solliciter de nouveau mandat et se consacrer à sa famille, nous lui adressons un salut amical et nos vifs remerciements pour les échanges réguliers et chaleureux, pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Pour les jeunes élus de Martigny Combe, la visite estivale était une première dans notre région et bien évidemment à Pont l'Abbé d'Arnoult. Nous avons donc reçu **Florence Fusay** en charges des affaires scolaires, **Grégoire Maret** en charge des constructions, de l'aménagement du territoire et cadastre, de la santé-sécurité au travail et des constructions et **Ian Reber** en charge des Affaires sociales de la Salubrité publique et du Jumelage. Nous vous invitons à faire connaissance avec la commune de Martigny Combe par son site internet: www.martigny-combe.ch/



L'organisation de quelques visites leur a permis de

découvrir notre région: Terre et Mer. De l'Île d'Aix et Fort Boyard à Cognac en passant par Rochefort et la Charente. Nous avons échangé et partagé l'envie de poursuivre la mission initiée il y a bientôt 25 ans.



Le Jumelage apparaît aujourd'hui un vrai défi à relever, mais il est surtout une chance de rencontres, de découvertes pour la jeunesse et les familles.

Certes, de nos jours, les voyages sont plus courants qu'il y a quelques décennies, mais le jumelage offre un cadre, la possibilité de liens personnels et amicaux que seuls des échanges qui se renouvellent peuvent construire. Malgré la distance, les jeunes de la Communauté de Commune de St Porchaire ont pu en 2017 percevoir ces liens

puissants qui nous unissent. De même, plusieurs familles poursuivent depuis ces nombreuses années, les échanges avec les Valaisans

Il y a 25 ans, les Communes de Martigny Combe et Pont l'Abbé d'Arnoult se sont choisies en raison de leurs similitudes, de leurs complémentarités et des relations humaines qui sont nées lors des premiers échanges entre les élus de l'époque. Au cours de la rencontre de l'été 2017, les élus ont renouvelé le désir de maintenir et cultiver les échanges entre les deux communes. C'est ainsi que nos amis valaisans nous invitent à célébrer ce 25ème anniversaire du jumelage en attendant qu'en 2020, à notre tour, nous puissions les accueillir à Pont l'Abbé d'Arnoult.

La commune organisera donc en août 2019 un déplacement à l'intention des Pontilabiens à Martigny Combe pour célébrer la fête nationale le 1^{er} août. Les déplacements s'effectueront par bus ou minibus selon le nombre de participants. Nos amis Valaisans souhaiteraient savoir combien de pontilabiens seraient du voyage pour prévoir l'hébergement. Ce dernier pourrait s'effectuer en famille afin de permettre de mieux se connaître.

Le conseil municipal propose que la commune puisse organiser ce voyage et demande une participation financière pour le transport de l'ordre 100 € et 50 € par un enfant qui accompagnerait son ou ses parents. Les conditions seront affinées avec les participants au 1^{er} trimestre 2019.

Vous souhaitez participer ? Rien de plus facile... Complétez le coupon réponse joint au bulletin municipal ou disponible sur le site internet de la commune. Renseignements complémentaires au secrétariat de la mairie.

En février, nous vous inviterons les participants pour cette préparation au voyage.

COMMISSION TRAVAUX .VOIRIE. VILLAGES

Travaux réalisés en 2018:

- Continuité de l'aménagement du chemin des Guilloteaux avec pause de caniveaux double revers, reprofilage de la chaussée, élargissement de la voie de circulation et nettoyage de la parcelle communale.
- Traitement de deux affaissements chemin de Bessec.
- Deux passages de point à temps automatique sur notre territoire réalisés par la CDC.
- Evacuation des gravats et gravillonnage bi-couche impasse du Prieuré.
- Une peinture routière avec bande jaune continue et bandes blanches discontinues a été réalisée sur la RD 18 aux entrées de Pont l'Abbé, un complément est demandé pour que ce marquage prenne effet au droit des panneaux d'entrée du village.
- Réfection et peinture de toutes les façades de la salle des fêtes y compris les arches de la terrasse.



-Suite à un affaissement de terrain le long du bassin d'orage dans le lotissement du Clône du Loup, des travaux de remblaiement et remise en place de la clôture ont été effectués.

Projets de travaux:

- La direction des infrastructures départementale continue les études concernant l'aménagement du centre bourg avenue André Malraux, du porche au croisement avenue Liotard. Des relevés sont effectués pour voir s'il est possible de créer deux ronds points (un à l'intersection rue Claire Pertus, l'autre au carrefour avenue Liotard , rue de Verdun), afin de faciliter la circulation.
- Après la signature d'une convention entre la mairie et le syndicat de voirie, le projet d'aménagement du chemin des Prévautés se poursuit. Vu l'importance des travaux , la mairie projette de traiter en même temps l'enfouissement des réseaux. Nous avons eu une réunion avec les services de la SDEER, leur



demandant de faire les études. Une proposition nous est parvenue.

-Sur le trottoir le long de l'avenue Malraux, de l'institution La Salle St Louis à l'avenue Liotard, le syndicat de voirie a été sollicité pour nous présenter un projet de réaménagement (circulations piétons et stationnement véhicules).

-Un programme d'intervention sur nos voies de circulations a été inventorié par la commission Travaux -Voirie-Village, ils se réaliseront selon notre capacité budgétaire.

-Avant de remaçonner le parapet du Pont des Allards, une expertise avait été demandée pour avoir l'assurance que cet ouvrage pouvait supporter de lourdes charges. Les résultats confirment qu'il n'y a aucune contre indication à la circulation des poids lourds.

Les travaux de reconstruction doivent se réaliser en début d'année, il faudra aussi prévoir de traiter l'étanchéité du tablier.

-Mrs Allards et Chailloux, responsables des voies de



circulation au conseil départemental, sont venus en mairie nous proposer une étude sur la faisabilité d'une déviation poids lourds par la zone artisanale via le chemin de Liauze et la RD 125.

Nous les avons interpellés sur les dégradations de la rue de Bouhet et nous leur avons demandé où en était leur projet de réaménagement de la RD 117 jusqu'à la Pouchaume.

Le vice-président CHAILLOU Régis

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE SPORT

L'équipe pédagogique de l'école René Caillé est stable.

Les 113 élèves sont répartis en 5 classes :

PS-MS : 24 élèves : Mme Mauger.

MS-GS : 23 élèves : Mme Brizon.

CP-CE1 : 26 élèves : Mme Penis.

CE2-CM1 : 20 élèves : Mme Vagner.

CM1-CM2 : 20 élèves : Mme Reveau qui assure également la direction.

Des activités pédagogiques :

Les activités pédagogiques complémentaires :

Cette année, ces APC portent sur la lecture et le langage. Elles se déroulent 2 fois par semaine de 16h30 à 17h30.

Le contrat local d'accompagnement :

Il permet à des enfants inhibés de prendre de l'assurance et de la confiance en soi. L'activité proposée est « inventer un jeu de société ». Elle est animée par une personne extérieure à l'école le vendredi jusqu'à 18h30.

Les projets :

Découverte du milieu montagnard pour les CE2, CM1 et CM2 du 11 au 15 février.

Exposition sur la guerre 14-18 le 11 novembre dans la salle des aînés ruraux (l'année scolaire dernière, les élèves de CM1-CM2 de Mme Reveau ont réalisé un travail sur la grande guerre. Des recherches sur « mémoires des hommes et les archives départementales 17 » ont permis de trouver des renseignements sur chaque combattant de notre commune.

Participation à la cérémonie du 11 novembre : 8 élèves ont récité un texte : La paix un jour, la paix pour toujours.

Dans le cadre « Du spectacle plein les mirettes », les CE2, CM1 et CM2 ont assisté au spectacle « Les contes de ma mère l'Oye », conte musical.



La restauration scolaire :

Depuis juin, les repas sont livrés en liaison froide par la société Sodexho. Les plats sont réchauffés sur place. Menus variés appréciés des enfants.

Sport :

Au mois de juin, une réunion avec les responsables des associations sportives et autres structures (badminton, tennis, USPL, aéromodélisme, pompiers, MFR) a permis d'élaborer le planning d'utilisation du gymnase hors temps scolaire.

Le vice-président P.Magnant.



Nouvelle signalétique pour la rentrée scolaire

Texte écrit par la classe de CM2 de Beaugeay en Charente Maritime

La paix un jour, la paix pour toujours

Ferme les yeux, imagine la paix
On arrête de se disputer
Regardons ensemble le soleil se coucher
Les yeux dans les yeux, écoute les oiseaux chanter

Ferme les yeux imagine la paix
La nature faut la partager
Les fleurs comme la mer comme l'oiseau de la terre
Le bateau d'la liberté vogue dans les airs

Refrain :

Laissons les larmes du passé
Montons dans le bateau de la fraternité
Là où les différences sont des qualités
Notre nationalité c'est la liberté
Dans nos cœurs, le bonheur et l'amitié
Sont des valeurs à ne jamais oublier

La paix comme sur l'eau fait les ricochets
Elle est là dans tes beaux yeux bleus
Sur tes lèvres, comme un baiser moelleux
Elle est en nous, voici mon rêve éveillé

La paix comme délice de notre avenir
Ecris l'histoire, celle qui fait rêver
Pour tous, les petits, les grands, les plus âgés
Eclairons nos visages avec des sourires

LA COULEE VERTE

« LE VERT, UN POUVOIR D'ATTRACTION AUPRÈS DES HABITANTS, MAIS PAS QUE... »

Les végétaux : des mécanismes naturels au service des villages

Des climatiseurs urbains : En consommant une grande partie de l'énergie reçue par le rayonnement solaire, les végétaux ainsi que le sol, rafraîchissent l'air ambiant.

La transpiration des végétaux puise l'eau et l'évaporation de l'eau contenue dans les sols. C'est l'évapotranspiration.

Les végétaux : des puits de carbone

Le végétaux et les arbres en particulier, consomment du carbone et rejettent de l'oxygène, grâce au mécanisme de la photosynthèse.

Les végétaux : des filtres à polluants.

Au-delà du CO₂, les arbres filtrent des polluants atmosphériques, voire captent les poussières.

LA NATURE JOUE UN ROLE DETERMINANT...

Les espaces verts, les rues arborées, les surfaces végétalisées, les sols perméables (jardin éponge pour gérer les eaux pluviales), les espaces arborés tel que la Garenne ou encore l'arboretum, sont non seulement des valeurs socio-urbanistiques, mais également des valeurs écologiques.

Redonnons toute sa place à la déambulation piétonne, mais aussi au cyclotourisme et à la randonnée cavalière.

Jean François BON

RECENSEMENT



C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

[Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee](#)

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Un véritable outil pour les élus

Claude Raynal, sénateur

<https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/a-quoi-ca-sert>

Et pour moi ?

Un acte simple, un geste civique utile à tous !

1. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous pour vous recenser.

2. Vous répondez à l'enquête de recensement

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez utiliser des documents papiers.

Vous répondez sur internet.

Cliquez sur « accéder au questionnaire en ligne » sur la page d'accueil du site [le-recensement-et-moi.fr](https://www.le-recensement-et-moi.fr). Connectez-vous à l'aide des identifiants figurant sur la notice remise par l'agent recenseur. Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Vous ne pouvez pas répondre en ligne.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Plus d'information: <https://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/et-pour-moi>



Amicale du 3^e âge

Depuis toujours nous commençons l'année par l'assemblée générale et nous en profitons pour déguster la galette des rois.. Nos animations pour l'année sont les suivantes:

En Février le concours de belote qui est très attendu

En mars, le repas du club qui est préparé par le traiteur habituel

En juin, c'est la dernière réunion avant les vacances et le fermeture du club au mois d'août.

Pour les voyages, nous nous sommes documentés avec le club

Notre deuxième repas qui est celui de l'interclub qui regroupe tout le canton

En septembre: autre repas notre club

En novembre notre dernier concours de belote

En décembre nous clôturons l'année par le gouter de Noël. Le club est fermé pour les fêtes du 13 décembre au début Janvier.

La présidente J Mme DRAPIER



Aéro Model Club Saintonge

L'association est animée par la disponibilité des membres pour diffuser des conseils techniques et partager la bienséance.

Pour la 6^e année consécutive, la journée « Sentez Vous Sport » de l'Aéro Model Club de (A M C) Saintonge s'est déroulée le dimanche 23 septembre à Valanzay. Tous les jeunes ont fait de superbes vols (coachés sportivement par des anciens), sans oublier les moins jeunes qui n'ont pas démerité. Les clubs pratiquant la discipline étaient présents de Poitiers jusqu'à Angoulême. Cette année, la pluie nous a laissé tranquille mais un vent assez fort a provoqué quelques casses qui occuperont les membres du club à l'atelier en période hivernale. Pour la pause méridienne, plusieurs aéromodélistes nous ont demandés s'il y avait bien des mojhettes au repas lors de leur inscription, la réputation de la mojhettes n'est plus à faire, elle a dépassé les limites de la Charente Maritime. Cette journée est

ouverte gracieusement à tous, vous pouvez aussi réserver un repas champêtre (avec participation financière) auprès du comité des fêtes de Ste Radegonde « La Marquisette » si vous le souhaitez. En 2019, nous souhaitons l'organiser le dimanche 22 septembre, vous y serez les bienvenus.

Pour 2019:

- *Participation et organisation de concours planeurs FF2000 régionaux.
- * Actions reconduites pour les écoles

primaires, collèges et un stage découverte aux vacances d'été.

* Accès à tous à notre activité, si vous souhaitez nous rencontrer, nous sommes à notre local, le samedi matin de 9h30 à 12h ou bien sur le site de vol à proximité de la déchetterie de Trizay.

Site Internet:

<http://amcsaintonge17.wix.com/amc17>

Au plaisir de vous y retrouver.

Jean Claude Dimey , Pdt AMC Saintonge



Equipements sportifs et loisirs

De nouveaux équipements sportifs et de loisirs ont été réalisés:

Des **jeux** ont été réimplantés dans le jardin public, à destination des plus petits, sous la surveillance des mamans ou des papas.

Des **éléments sportifs** à l'intention des plus grands complètent ces équipements dans le jardin public et près du dojo:

- *un « **Homeball** » de 8m50/8m50, pour la pratique du foot et du hand à l'intérieur d'un espace délimité de chaque côté et sur le dessus par des filets
 - * un « **Vholeball** » de 9m, le ballon devant rentrer dans des fenêtres à points.
- La **piste d'athlétisme** a également été refaite.



GEDAR

GEDAR : Groupement d'Echanges, de Développement et d'Animation Rurale, créé par la Mutualité Sociale Agricole, il y a plus de

50 ans, a su évoluer et propose de nombreuses activités à l'intention de ses adhérents de plus en plus nombreux.

Des activités culturelles sont proposées tout au long de l'année. Des ateliers ont lieu chaque semaine. Ils permettent à chacun de choisir selon ses centres d'intérêt.

L'objectif est toujours :Echanger, Informer, Se former et Agir.....

Ateliers réguliers :

Atelier mémoire : permet de redécouvrir ses ressources à travers des exercices variés, chaque vendredi, de 14h30 à 17h. (La mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas) d'où l'intérêt de l'entretenir régulièrement

Conversation anglaise avec Mme Johnson pour pratiquer et entretenir son vocabulaire, les lundis de 15h à 17h

Atelier informatique fonctionne par modules de niveaux pendant 3 mois. Cet atelier, animé par des bénévoles, permet aux personnes de s'initier ou de devenir plus à l'aise avec les nouvelles technologies. Les maîtriser aujourd'hui est devenu indispensable Quatre modules sont proposés cette année. (jour selon niveau) Pas d'âge requis....

Tablette et Smartphone : découverte, maîtrise et fonctionnement de votre tablette ou votre smartphone, chaque vendredi, de 10h à 11h30.

Aquagym à la piscine thermale de Saujon avec accès aux infrastructures le jour de son choix (Tarif de groupe pour les adhérents du Gedar)

Activité Physique et Bien- Être dans le cadre de la Prévention santé. Cet atelier est animé par un professionnel du groupe « Siel Bleu » les lundis de 18h à 19h.

Objectif : Améliorer la qualité de vie, Entretenir la souplesse, la force musculaire et l'équilibre par des exercices adaptés à chacun

Marche nordique renforce la musculation et l'équilibre, le jeudi de 9h à 10h

En plus de ces ateliers, les adhérents peuvent participer à des activités ponctuelles : Remise à niveau du Code de la route, Découverte de la Permaculture, Bourse aux plantes, Taille des rosiers et des fruitiers, Démonstration de cuisine, Conférence sur la naturopathie Visite guidée de Rochefort et de son patrimoine, de Cognac ! etc...

Pour répondre aux attentes de ses adhérents, tant dans le domaine culturel que celui de la santé, le Gedar étoffe l'offre de ses activités qui contribuent ainsi à maintenir une vie active en milieu rural Plusieurs activités sont possibles grâce au concours de nombreux bénévoles que nous remercions.

L'adhésion pour l'année est de 15 euros (une petite participation est demandée pour certaines activités)

Siège social : Mairie de Pont l'Abbé

Présidente du Gedar: G.Hillairet: Tél.05 46 95 61 62



Culture de spiruline,

LA CONFRERIE DE LA MOJHETTE

Les activités de la confrérie en 2018:

- ↳ Participation de la Confrérie à divers chapitres de Confréries amies.
- ↳ Le 12 août présence à l'hippodrome de la Palmyre pour la journée « Grand Prix de Pont l'Abbé d'Arnoult, »
- ↳ Le 25 août « Pont l'abbé fête la Mojhette » avec un marché fermier.
- ↳ Le 1 septembre à Rochefort pour « les Rocheforts d'ici et d'ailleurs ».
- ↳ le 9 septembre "Fête de la Confrérie et son 7ème chapitre" excellente réussite avec la présence du double des Confréries participantes par rapport à l'édition précédente.
- ↳ Le 17 septembre Foire à la Mojhette à Pont l'abbé avec les tartines de Mojhettes.

- ↳ Le 21 septembre la pluie a annulé la dégustation prévue à l'occasion des journées de la gastronomie.
- ↳ Le 6 novembre participation à Limoges dans les studios de FR3 Nouvelle Aquitaine à une émission en direct sur la Mojhette de Pont l'Abbé d'Arnoult.

Les projets 2019:

- ↳ Participation à divers chapitres de Confréries amies.
 - ↳ Le 10 août participation à la semaine fédérale du cyclotourisme à Pont l'abbé
 - ↳ Le 24 août Pont l'abbé fête la Mojhette « Marché fermier ».
 - ↳ Le 16 septembre foire à la Mojhette à Pont l'Abbé
- D'autres projets sont encore à l'étude.
Le grand maître de la Confrérie, Daniel Vernoux

Amis de Pont l'Abbé d'Arnoult

Président : Benoit COMBAUD

Courrier : mairie, 26, place du Général de Gaulle 17250 Pont l'Abbé d'Arnoult

Courriel : benoit.combaud@sfr.fr

Tél : 06.86.92.48.73



Les Amis de Pont l'Abbé d'Arnoult ont pour objectif depuis sa création en 2008, de défendre et promouvoir le patrimoine de Pont l'Abbé.

Les amis de Pont l'Abbé d'Arnoult ont réalisé la liste des descendants des morts pour la France de Pont l'Abbé durant la Première Guerre Mondiale, résidant aujourd'hui dans notre commune.

Nos projets:

- ✂ Nous réalisons aussi un ouvrage sur l'histoire de Pont l'Abbé d'Arnoult de 1830 à aujourd'hui.
- ✂ Une plaquette sur l'histoire et la canalisation de l'Arnoult est en préparation
- ✂ **Célébrer un anniversaire- 2019 : Il y a 115 ans, la ligne de chemin de fer Pont- l'Abbé- Marennes était mise en service**

En 2019, nous allons faire revivre la ligne de chemins de fer Saintes-Marennes. En effet l'arrivée du train à Pont l'Abbé a eu lieu le 15/11/1903 en présence de

•Théodore GILBERT maire, Anatole ROUSSIE, conseiller d'arrondissement,

•Henry WALDMANN, administrateur délégué de la compagnie des chemins de fer économiques des Charentes présidée par Joseph JEANCARD après la construction du tronçon Saint-Porchaire-Pont l'Abbé.

Le train était arrivé à Saint-Porchaire le 23/08/1903 avec l'inauguration par Emile COMBES, Président du conseil. La liaison Pont l'Abbé-Marennes sera ouverte le 14/02/1904. Il fallait à peu près deux heures pour se rendre de Pont l'Abbé à Saintes et une heure pour aller à Marennes !!!!

La guerre de 1914-1918 la crise économique de 1929 et le développement de l'automobile vont signer l'arrêt de mort du train à Pont l'Abbé, puisque le 01/12/1932, le tronçon avec Marennes est fermé et celui avec Saintes l'est le 01/07/1934. Le train sera remplacé par les autobus de la régie départementale d'Aunis et de Saintonge.

En Août – septembre 2019, nous organiserons une exposition sur le train à Pont l'Abbé avec une conférence par Jacques POGET auteur d'un ouvrage sur la ligne Saintes- Marennes (parution décembre 2017).

Benoit Combeau



SYNDICAT D'INITIATIVE

L'activité centrale du SI est de promouvoir le tourisme sur le territoire de notre commune et celui de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge. Tout au long de l'année le SI accueille dans ses locaux les visiteurs en quête de renseignements, de lieux de villégiatures ou toute autre activité inhérente au tourisme. Le SI est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les bénévoles du SI organisent chaque année diverses activités d'animation pour le plaisir de chacun. Le salon du Val d'Arnoult

a été inauguré le 20 juillet sur le thème « Marée et Marais », recevant pendant une dizaine de jours des artistes permettant l'accès de la culture jusque dans nos campagnes. Le 8 août projection du film « A fond » par le C.R.P.C précédé de Pizz en Fêtes. Clôture de la saison par les journées européennes du patrimoine le 16 et 17 septembre. A cette occasion, un partenariat



avec l'association des commerçants a permis la réalisation d'une exposition de peinture, sur l'art roman. 2019 arrive bientôt, les bénévoles travaillent activement aux projets de la nouvelle année qui arrive.

JUDO CLUB



JUDO CLUB - 10 Chemin Vert - 17250 Pont l'Abbe d'Arnoult

✉ : olivier.macaud@neuf.fr

☎ : **06.83.59.79.18**

🌐 : <http://judojujitsuPontlabbe.fr>



Comme chaque année le club de judo s'associe au forum des associations organisé par la municipalité. Il a pu renseigner, informé ses futurs adhérents.

Son langage se traduit souvent d'un club convivial et familial, avec un apprentissage

Sérieux de notre discipline sportive. Il apporte de nombreuses vertus, souplesse, agilité, respect contrôle de soi. On pratique deux disciplines le judo et le jujitsu.

Le judo club depuis plusieurs années représente la ville de Pont l'Abbé d'Arnoult dans toute la France, grâce à nos jeunes sportifs prometteurs qui se distinguent sur les différents tournois nationaux.

Des nouvelles de Chloé Dollin, pour sa première année chez les seniors :

Après avoir été championne de France junior, championne d'Europe en Equipe et 3^{ème} en individuel, Chloé vient d'être

sacrée vice-championne de France en 1^{ère} division, c'est-à-dire le niveau en ligue pour le foot ou le top 14 en rugby. Elle est sélectionnée en équipe de France pour le grand prix d'Israël.

Le club peut aussi être fier d'une ancienne licenciée du club qui avait été double vice-championne de France en judo, Delphine Guenon qui s'est reconvertie au Kickboxing a obtenu plusieurs titres championne de France et devenue vice-championne d'Europe.

C'est-à-dire que le club a formé deux hauts sportifs de niveau européen.

Elles sont des exemples pour nos jeunes, et une preuve dans la qualité de l'accompagnement et l'enseignement de chacun.

Alors venez fouler le tatamis Pontilabien.

Olivier Macaud

MILLE PATTES DE SAINTONGE

Le club propose :

- * RandoSanté les lundis, sauf jour de foire mensuelle
- * Marche rapide les mardis (1 h),
- * Marche à allure normale les jeudis, environ 2 h,
- * Marche dominicale (à thème et hors commune), 1er et 3^{ème} dimanche,

Quelques projets marquants pour 2019, ouverts toutes et tous les adhérents :

- Un dimanche, avant l'été, au Nord de l'île d'Oléron « sur la journée »,
- LES PYRÉNÉES (du 30 mai au dimanche 2 juin) « Bielle en vallée d'Ossau »
- Le dimanche 30 juin 2019, voyage en wagon restaurant entre Mortagne-sur-Sèvre et Les Herbiers « aller-retour » repas dans un wagon du mythique et légendaire Orient Express, qui a circulé à partir de 1883...



- Dans le cadre du jumelage, « du 31 juillet au 3 ou 4 août », séjour en Suisse de 3 ou 4 jours pour les 25 ans du jumelage et de la fête nationale Suisse... Une randonnée à l'attention des mille-pattes sera proposée

Renseignements à la mairie

Le dimanche 18 août 2019, journée Pont l'Abbé d'Arnoult sur l'Hippodrome de Royan. Possibilité de restauration au restaurant de l'hippodrome,

Tarifs :

Licence individuelle : 40,00 €

Licence familiale : 63,00 €



ICI ON RECRUTE... DES CITOYENS ENGAGÉS.

Engagement citoyen

Étudiants, employés, artisans... des femmes, des hommes « presque ordinaires » qui, en parallèle de leur activité principale, choisissent de se former et d'être disponibles pour porter secours à leurs concitoyens...

Il n'est pas nécessaire d'être de nationalité française pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Le volontariat est un engagement citoyen. Aménager vie professionnelle et activité sapeur-pompier volontaire c'est possible grâce aux conventions de disponibilité qui peuvent être signées avec votre employeur.

Le sapeur-pompier volontaire peut participer, aux côtés des sapeurs-pompiers professionnels, à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours ou à une mission unique dans le cadre du secours à victimes.

Conditions d'engagement

- Être âgé de 16 ans au moins et de 55 ans au plus. Si le candidat est mineur, il doit être pourvu du consentement écrit de son représentant légal.

- Jour de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.

- S'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité.

- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national.

- Répondre aux conditions d'aptitude physique et médicale exigées.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de 5 ans, tacitement reconduite.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés au grade de sapeur pompier de 2ème classe. Les titulaires de l'un des titres ou diplômes de niveau II figurant sur une liste fixée par arrêté du Ministre de l'intérieur sont engagés au grade de lieutenant si l'intérêt du service le permet. Dans ce cas, la limite d'âge minimum est portée à 21 ans.



Les personnes ayant des compétences spécifiques dans un domaine lié aux missions des services d'incendie et de secours peuvent être engagées, en qualité de sapeurs-pompiers volontaires, experts dans leur domaine de compétence auprès des services d'incendie et de secours. Les engagements sont souscrits auprès de l'autorité territoriale d'emploi compétente.

L'activité ouvre droit

- à une protection sociale en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- à un droit à la disponibilité, pour partir en intervention ou pour suivre des séances de formation.

Indemnités versées

L'indemnisation des activités de sapeur-pompier volontaire s'effectue par la perception de vacations horaires dont le taux est fonction du grade et de l'activité. **Ces vacations ne sont soumises à aucun impôt ni prélèvement social ; elles sont cumulables avec tout revenu ou prestation sociale.**

Lors de sa cessation d'activité une prestation de fidélisation et de reconnaissance est attribuée aux sapeurs-pompiers volontaires ayant accompli au moins vingt ans d'ancienneté.

Renseignez-vous auprès de votre centre d'incendie et de secours le plus proche de votre domicile.



Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime
Pour en savoir plus volontariat@sd17.fr - www.sd17.fr



SAC JAUNE: SEULEMENT LES EMBALLAGES!

+35%
Avec les nouvelles consignes de tri, le tri a augmenté de 35%

25%
Mais étonnamment il reste encore 25% d'emballages dans nos ordures ménagères

20%
Et 20% d'ordures ménagères dans nos emballages

Pour avoir des sacs jaunes 100% recyclables il suffit de déposer tous les emballages et seulement les emballages

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



VERRE

Il est recyclable à l'infini... à condition d'être bien déposé dans la borne dédiée. Il sera collecté et transporté en Charente pour fabriquer de nouvelles bouteilles.



JOUETS ET OUTILS EN PLASTIQUE

Tous les plastiques ne sont pas des emballages. Une seule question à se poser : « Est ce un emballage ? Oui alors je le trie ! Non alors il ne va pas dans le sac jaune ! »

LES ERREURS LES PLUS FREQUENTES

TEXTILE

Vêtements et chaussures doivent être déposés dans les bornes Le Relais. S'ils sont en bon état pensez aux boutiques solidaires.



ORDURES MENAGERES

Sacs noirs, produits d'hygiène, couches, restes alimentaires salissent les emballages, perturbent la chaîne de tri et rendent le recyclage impossible.

BOUTEILLES PLEINES

Elles sont trop lourdes pour être triées. Les emballages doivent être bien vidés mais pas rincés.



Tous les déchets ont de l'avenir

Retrouvez toutes les consignes de tri sur cyclad.org

Tout l'été des artistes ... du talent...



Cet été, exceptionnellement nous avons accueilli deux concerts: Le premier avec les enfants de l'Orchestre philharmonique de l'école primaire Sanlihe n°3 de Pékin. Ces jeunes d'une dizaine d'années ont réellement subjugué le public en interprétant des œuvres de Schubert, Bach mais aussi Pirates des Caraïbes.

Quelques jours plus tard, ce sont les 50 jeunes canadiens de l'orchestre symphonique des jeunes de Joliette (Québec) qui, dirigé par Bernard Ducharme, ont enchanté un public de plus en plus nombreux.

Chaque année, grâce aux Eurochestreries, les pontilabiens sont invités à partager de purs moments d'émotion musicale.



UNE RENTRÉE TRÈS ANIMÉE ...



Forum des associations

La rentrée sonne l'heure du Forum des associations qui s'est déroulé le 1er septembre.

Plus de 20 associations se sont données rendez-vous pour présenter leurs activités aux visiteurs en recherche pour les enfants et adultes de sports, de culture et de lien social.

Foire de la Mojhette

Cette année encore, nous avons sollicité



Monsieur GARCIA; Les jambons rôtis à la broche ont parfumés les abords de la salle des fêtes avant que près de deux cents convives les dégustent au cours du repas de la foire.

Les rendez-vous 2019



Eurochestreries au début du mois d'août

Les 25 ans du jumelage à Martigny Combe

Samedi 10 août: Etape de la Semaine Fédérale de Cyclotourisme

Samedi 7 septembre: forum des associations

Lundi 16 septembre: Foire à la mojquette

Dimanche 1er décembre: repas des aînés

Samedi 14 décembre: Noël de la commune



Le 7/01/2019 signature de la convention d'accueil « ville étape »



81^e
SEMAINE
FEDERALE
INTERNATIONALE
DE CYCLOTOURISME

2019
COGNAC
DU 4 AU 11 AOÛT

